



Procès verbal de l'Assemblée Générale du 4 juin 2025

Le 28 juin 2024 à 18h30, les membres de l'association FDVA01 se sont réunis pour l'Assemblée Générale Ordinaire. A cette occasion les éléments suivants ont été votés :

- Le rapport moral (bilan président)
- Le rapport d'activité et de gestion (bilan secrétaire)
- Le rapport financier (bilan trésorerie)
- Le tarif des licences pour la saison 2025-2026
- L'élection de 2 nouveaux membres au Comité d'Administration

Les personnes présentes à cette assemblée ont émargé la feuille de présence annexée au présent procès-verbal. Les personnes représentées par un pouvoir y ont également été inscrites.

Cette assemblée générale compte 73 votants sur les 251 membres de l'association (soit 29.08%). Le quorum étant à 25 %, le vote peut avoir lieu.

Vote sur le rapport moral (Mot du Président)

Noël PETITGENET, président de l'association, présente son rapport moral.

> La saison 2024-2025 a permis une meilleure prise en compte du volet jeune avec la création d'un créneau minibad le samedi matin, l'organisation de passages de plumes pour les jeunes, moments marquant de leur saison, une meilleure participation et réussite sur les tournois jeunes, et un label école de bad conservé. Le but est de poursuivre avec pour objectif l'organisation d'un tournoi jeune interne.

> Côté adulte, cette saison a été marquée par une belle dynamique, une meilleure osmose entre les différents groupes, une bonne participation aux moments conviviaux et un bel élan sur le bénévolat. L'ambiance est sportive et conviviale et le but est de maintenir ce bel esprit.

> La saison prochaine sera marquée par la fin de mandat du bureau actuel. Toute personne intéressée pour participer à nos réunions de CA pour voir comment cela se passe est la bienvenue. Une grande partie du bureau actuel ne se représentera pas, les décisions prises en fin de saison pour la saison suivante devraient être décidées par le nouveau bureau, les volontaires ne doivent pas hésiter à se faire connaître.

Résultat du vote :

Pour: 73 Contre 0 Abstention: 0

--> le rapport moral est validé



Procès verbal de l'Assemblée Générale du 4 juin 2025

Rapport d'activité et de gestion (bilan secrétaire)

La secrétaire présente le rapport d'activité et de gestion sur le nombre de licenciés, la répartition, les démarches réalisées en cours d'année, les événements et un bilan sportif sur les compétitions de l'année. (cf pages 4 à 11 de la présentation annexée au présent procès-verbal)

Résultat du vote :

Pour: 73 Contre: 0 Abstention: 0

--> le rapport d'activité et de gestion est validé

Vote sur le rapport financier (bilan trésorerie)

La trésorière présente le bilan financier sur l'année civile 2024. (cf pages 12 à 14 de la présentation annexée au présent procès-verbal)

Résultat du vote :

Pour: 73 Contre: 0 Abstention: 0

--> le rapport financier est validé

Le prévisionnel pour la saison 2025-2026 est également présenté. (cf page 15 de la présentation annexée au présent procès-verbal)

Vote sur les tarifs de la saison 2024-2025

La secrétaire présente le montant des cotisations pour la saison à venir. Sans changement par rapport à la saison passée. (cf page 17 de la présentation annexée au présent procès-verbal)

Résultat du vote :

Pour: 73 Contre: 0 Abstention: 0

--> les tarifs sont validés



Procès verbal de l'Assemblée Générale du 4 juin 2025

Vote sur l'élection de 2 nouveaux membres au CA

Suite à la démission en cours d'exercice 2024-2025 de 2 membres du C.A, 2 postes sont à pourvoir dans le collectif. Pour ceux-ci 2 personnes se sont portées candidates :

Carole GARCIA

Résultat du vote :

Pour: 73 Contre: 0 Abstention: 0

Geoffroy DESRANTES

Résultat du vote :

Pour: 73 Contre: 0 Abstention: 0


--> Carole GARCIA et Geoffroy DESRANTES sont élus nouveaux membres assesseurs du CA

Il est mis fin à cette Assemblée Générale autour de 20h30.

Procès-verbal certifié conforme.

Le président FDVA 01

Noël PETITGENET


**LES FOUS DU VOLANT
AMBARROIS
Ass. N° 01/03694**

La secrétaire FDVA01

Marine BERTRAND

